



EMBARGO : LUNDI 6 AVRIL 2009, 5 :00

**9<sup>e</sup> Journée annuelle du travail invisible**  
**POUR QUE LE TRAVAIL INVISIBLE COMPTE,**  
**ÉVALUONS-LE!**

**Montréal, lundi 6 avril 2009** – À l’occasion de la 9<sup>e</sup> *Journée annuelle du travail invisible*, l’Afeas demande à la ministre d’État fédérale à la Condition féminine, l’honorable Helena Guergis, de faire en sorte que Statistique Canada évalue et comptabilise le travail non rémunéré, dit «invisible», effectué par les Canadiennes et les Canadiens, et ce, d’ici 2012. De nombreux groupes québécois et canadiens joignent leur appui à cette demande.

En effet, l’Afeas constate que la dernière évaluation du travail non rémunéré, dit «invisible», provient de l’Enquête sociale de 1992. Près de 20 ans plus tard, il est important que le Canada se dote de données à jour dans ce secteur d’activité.

Madame Mariette Gilbert, présidente de l’Afeas, souligne que : *«À maintes reprises, lors de consultations avec Condition féminine Canada et d’autres instances gouvernementales canadiennes, l’Afeas a réitéré l’importance de reconnaître le travail des femmes au sein de la famille par des mesures sociales, financières et fiscales. De nouvelles données permettraient de les comparer à celles de 1992 et de faire ressortir l’importance de ce secteur d’activité, comparativement aux autres secteurs à caractère économique et commercial inclus dans le PIB et le PNB canadiens. En cette période de récession, le travail des femmes au sein de la famille risque d’augmenter. Comment les aider si les gouvernements n’en tiennent pas compte?»*

### **Engagements internationaux**

Rappelons que depuis 1985, le Canada a adhéré aux Stratégies prospectives d’action de Nairobi voulant que les gouvernements assurent une collecte de statistiques sur la situation des femmes. Ces données ventilées selon le sexe doivent reconnaître les contributions rémunérées et non rémunérées des femmes, notamment, en ce qui a trait à l’agriculture, à la production alimentaire, à la reproduction et aux activités domestiques. Les diverses rencontres internationales suivant celle de Nairobi ont précisé la teneur des actions recherchées (Copenhague, Beijing, Beijing+5, Beijing+10).

### **Mise à jour des données canadiennes**

Pourtant, malgré les engagements du Canada à cet égard, les dernières données statistiques sur la question datent de 1992. Pour cette année-là, Statistique Canada indique que la valeur annuelle du travail non rémunéré, incluant le bénévolat, représente entre 34,0% et 54,2% du PIB, soit entre 235 et 354 milliard \$. De plus, depuis 1996, les recensements canadiens comportent une question sur les «Activités à la maison» permettant d’évaluer le travail non rémunéré auprès des enfants, des personnes âgées et des proches, pour une semaine donnée. Cependant, aucune nouvelle analyse globale de la valeur du travail non rémunéré de l’ensemble des Canadiennes et des Canadiens n’a été effectuée à partir des données des recensements ou d’enquêtes sociales, entre 1996 et aujourd’hui. Par ailleurs, le PNB et le PIB canadiens n’intègrent pas encore la valeur de ce travail, pourtant essentiel à la société canadienne.



**À propos de l’Afeas** : Fondée en 1966, l’Afeas a pour but de regrouper en association des Québécoises intéressées à la promotion des femmes et à l’amélioration de la société ([www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)). La *Journée annuelle du travail invisible* est une initiative de l’Afeas depuis le 1<sup>er</sup> mardi d’avril 2001 ([www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca) – Dossiers prioritaires).

- 30 -

Note : Madame Mariette Gilbert, présidente provinciale de l’Afeas, est disponible pour des entrevues.

**Source : Afeas**

**Pour informations :**

Afeas - Hélène Cornellier, Coordonnatrice - Plan d’action et communication

Téléphone : (514) 251-1636 – Cellulaire : (514) 791-9023 -- [cornellier@afeas.qc.ca](mailto:cornellier@afeas.qc.ca)